



TERMES DE RÉFÉRENCE

RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE JUSTICE TRANSITIONNELLE DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

Informations générales

Description de la mission :	Consultant individuel chargé d'élaborer la Politique de Justice transitionnelle de la Région du lac Tchad.
Affectation :	À distance (Remote)
Lieux de mission prévus :	Nigéria, Niger, Tchad et Cameroun
Durée :	35 jours
Date de démarrage prévue :	À la signature du contrat
Hierarchie de supervision :	Le Consultant rendra compte au Secrétaire exécutif, par l'intermédiaire du Directeur technique.

Contexte

Les crises humanitaires et de développement dans le Bassin du Lac Tchad (BLT), provoquées par l'insurrection de Boko Haram, comptent parmi les plus graves et dévastatrices qu'ait connues la région. Le caractère transfrontalier de cette insurrection entraîne des violations des droits de l'homme ainsi que des crises humanitaires qui dépassent les frontières nationales. Cette situation a d'importantes répercussions sur les mécanismes de justice transitionnelle à l'échelle régionale, ainsi que sur les réponses humanitaires mises en œuvre.

Cependant, au-delà du conflit lié à Boko Haram, la région est confrontée à des défis structurels préexistants, notamment des niveaux élevés d'inégalités socio-économiques, un accès limité à la justice, des services sociaux insuffisants, une marginalisation généralisée, un manque d'opportunités économiques, ainsi que des effets environnementaux néfastes liés au changement climatique.

Ces facteurs figurent parmi les principaux éléments ayant une incidence négative sur les transformations sociales, politiques et économiques de la région. Ils ont contribué à l'apparition de certains des indicateurs de développement humain les plus faibles au monde, ainsi qu'à un niveau élevé de vulnérabilité des populations.

Les États de la région du Lac Tchad reconnaissent que la résolution du conflit constitue une condition essentielle pour relever les défis humanitaires et de développement. Cela requiert des efforts conjoints, combinant l'appui militaire de la Force Multinationale Mixte (FMM) et la mise en œuvre d'actions non militaires, afin d'assurer une stabilisation rapide, ainsi qu'un relèvement et une résilience durables dans la région.

Dans cette perspective, la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), avec l'appui de l'Union africaine et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a élaboré la **Stratégie régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience (SR-SRR) des zones affectées par la crise Boko Haram dans le bassin du lac Tchad**, en réponse collective à la crise multidimensionnelle qui y sévit.



Adoptée pour la première fois en 2018, puis actualisée en 2025 sous l'appellation de la **SR-SRR2.0**, cette Stratégie constitue un Cadre global à long terme visant à s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences du conflit, en intégrant de manière cohérente les dimensions sécuritaires, humanitaires, de reconstruction et de développement dans une approche régionale coordonnée.

La SR-SRR2.0 s'articule autour de quatre axes stratégiques interdépendants visant à : restaurer la paix et la sécurité ; promouvoir des solutions durables pour les populations déplacées ; renforcer les moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles ; et consolider la gouvernance ainsi que la coopération régionale.

En mettant l'accent sur la coordination transfrontalière, l'appropriation nationale et les partenariats fondés sur le nexus humanitaire–développement–paix, la SR-SRR2.0 vise à faire évoluer la région d'une logique de réponse à la crise vers une stabilisation durable et une résilience accrue.

La justice transitionnelle constitue ainsi un pilier central de la SR-SRR2.0, dans la mesure où une stabilisation durable ne peut être atteinte sans traiter l'héritage de violence, d'abus et d'exclusion ayant fragilisé la cohésion sociale et entamé la confiance envers les institutions étatiques. Le conflit prolongé et les crises qui y sont associées ont engendré des violations massives des droits humains, de profondes fractures sociales ainsi qu'une érosion significative de la confiance entre les communautés et les institutions publiques — autant de facteurs qui compromettent directement les efforts de relèvement et de résilience.

Dans ce contexte, la justice transitionnelle offre un cadre permettant de concilier redevabilité et cohésion sociale, en combinant la recherche de la vérité, les réparations, les réformes institutionnelles et, lorsque cela est approprié, les mesures de réintégration. En ancrant les efforts de reconstruction et de résilience dans les principes de justice et d'inclusion, elle contribue à restaurer une gouvernance responsable et légitime, à favoriser la coexistence pacifique et à créer les conditions propices à la prévention des violations des droits humains, à une stabilisation durable et à un développement à long terme dans le bassin du lac Tchad.

Afin de promouvoir la justice transitionnelle dans la région du lac Tchad, la CBLT a commandité une étude visant à analyser les pratiques existantes dans les quatre pays concernés, en vue d'orienter les politiques et les actions en la matière. Cette étude a également examiné le contexte régional des conflits, ainsi que les modalités par lesquelles les mécanismes de justice communautaire « non formels » et les dispositifs du système judiciaire « formel » peuvent contribuer à des stratégies globales de justice transitionnelle dans la région.

Le rapport qui en découle, ainsi que le cadre politique de justice transitionnelle définissant les principes directeurs ¹ pour la conception et la mise en œuvre des initiatives régionales dans ce domaine, ont été validés en juin 2024 à Yaoundé (Cameroun), puis approuvés en septembre 2024 à N'Djamena (Tchad), lors de la cinquième réunion du Comité directeur de la SR-SRR.

Par ailleurs, le Conseil des ministres de la CBLT, à travers les Résolutions n°6 et n°7 adoptées lors de ses 70e et 71e sessions ordinaires tenues respectivement à Niamey le 27 février 2025 et à N'Djamena le 6 mars 2026, a entériné cette étude et instruit le

¹ Ces principes sont les suivants : le respect des garanties d'une procédure régulière et de l'État de droit ; la réconciliation ; la consolidation de la paix et la cohésion sociale ; l'appropriation nationale ; l'indigénéité et l'appropriation communautaire ; une approche centrée sur les victimes ; la participation, l'inclusivité et la non-discrimination ; la justice redistributive ; la prise en compte des spécificités du contexte ; la stabilisation, le relèvement et la résilience ; la priorisation, la séquence et l'équilibre des stratégies de justice transitionnelle ; la prise en compte des dimensions de genre des violations et de la justice ; la coordination, la coopération et la cohérence des politiques ; la transparence, la crédibilité et la légitimité ; la complémentarité ; ainsi qu'une approche globale et inclusive impliquant l'ensemble de la société.



Secrétariat exécutif de la CBLT d'élaborer et d'accélérer le processus de mise en place d'une politique régionale de justice transitionnelle.

Au regard de ce qui précède, la CBLT recrute un Consultant individuel international chargé d'élaborer ladite Politique régionale de Justice transitionnelle.

Portée de la Mission

Le Consultant sera chargé de piloter l'élaboration d'une politique de justice transitionnelle pour la région du lac Tchad. En étroite collaboration avec la CBLT et un groupe de travail technique composé d'experts, il élaborera un projet de politique de justice transitionnelle tenant compte des conclusions de l'étude sur la justice transitionnelle dans le bassin du lac Tchad, des orientations politiques y afférentes, ainsi que des principes et résultats issus de diverses consultations thématiques et réunions menées avec des experts juridiques et judiciaires, tant au niveau national que communautaire.

Tenant compte de la diversité des cadres juridiques et judiciaires, tant entre les pays du Bassin du Lac Tchad qu'au sein de chacun d'eux, la politique régionale de justice transitionnelle ne se veut pas prescriptive. Elle vise plutôt à proposer un cadre fondé sur des principes communs, adaptable aux réalités propres à chaque pays.

En s'appuyant notamment sur les Notes d'orientation des Nations Unies en matière de justice transitionnelle, le consultant mobilisera également la Politique de Justice transitionnelle de l'Union africaine (PJTUA) afin de structurer et d'affiner le projet de politique régionale de justice transitionnelle du bassin du lac Tchad.

Les tâches spécifiques du Consultant comprennent, sans s'y limiter :

1. Élaborer un projet de politique

Le Consultant sera chargé de rédiger un document de politique fondé sur les conclusions de l'étude sur la justice transitionnelle dans le bassin du lac Tchad, et aligné sur les lignes directrices y afférentes ainsi que sur la Politique de justice transitionnelle de l'Union africaine.

En complément de ces documents de référence, la CBLT et ses partenaires ont mené des consultations supplémentaires dont les résultats devront être intégrés dans le projet de politique. Celles-ci comprennent notamment :

- **Les dialogues communautaires** menés à travers la région du lac Tchad sur les pratiques de justice traditionnelle et communautaire ;
- **Les consultations régionales d'experts** portant sur :
 - (i) la prise en compte de la voix des victimes dans l'élaboration des politiques ; et
 - (ii) la redevabilité des crimes graves à travers la justice pénale dans le cadre d'une approche globale de justice transitionnelle.
- **L'élaboration de normes et de protocoles communs minimaux**, sensibles au genre et à l'âge, pour la réhabilitation transitoire des ex-associés éligibles de Boko Haram et d'autres groupes armés non étatiques, en dehors du cadre de la justice pénale.



2. Faire valider techniquement le projet de document de politique

Le Consultant sera chargé de conduire la validation technique du projet de document de politique, qui se déroulera en deux étapes :

- Consultations techniques nationales :

Le projet de document de politique sera présenté aux parties prenantes nationales lors d'ateliers de consultation organisés dans chaque pays. Ces consultations visent à favoriser l'appropriation nationale et l'adhésion des parties prenantes au document de politique. Elles permettront également de garantir l'alignement de la politique avec les cadres juridiques et judiciaires nationaux.

En outre, ces ateliers donneront lieu à des recommandations destinées à améliorer le projet de document de politique. Le Consultant sera responsable de la conception du contenu et de la méthodologie des ateliers nationaux, et produira un rapport pour chacune des consultations menées.

- Validation technique du document au niveau régional:

Le Consultant préparera une deuxième version du projet de politique en consolidant et en intégrant les recommandations issues des ateliers nationaux. Cette version révisée sera soumise à validation lors d'un atelier régional réunissant des partenaires nationaux, régionaux et internationaux.

Le Consultant sera également chargé de concevoir le contenu et la méthodologie de cet atelier régional de validation, ainsi que de consigner les recommandations formulées dans un rapport d'atelier.

3. Finaliser le document de politique

La tâche finale du Consultant consistera à produire une version finale du document de politique, en veillant à ce que l'ensemble des recommandations issues de l'atelier régional de validation soient dûment prises en compte et intégrées.

Résultats escomptés et livrables attendus

1. **Un rapport de démarrage** comprenant la méthodologie d'exécution de la Mission proposée par le Consultant, ainsi qu'un aperçu de la politique envisagée et des livrables attendus ;
2. **Un plan de travail détaillé**, décrivant l'ensemble des étapes nécessaires à la réalisation de la mission ;
3. **Un rapport consolidé** des consultations et des ateliers de validation avec les parties prenantes, incluant les principales recommandations formulées ;
4. **Un projet de Politique de Justice transitionnelle du Bassin du Lac Tchad**, rédigé en langues française et anglaise ;
5. **Des supports de contenu (y compris des présentations PowerPoint)** pour appuyer les ateliers de consultation et de validation, disponibles en français et en anglais ;
6. **Une présentation PowerPoint de la Politique finale de justice transitionnelle du BLT**, en français et en anglais ;
7. **La version finale de la Politique de Justice transitionnelle du BLT**, en français et en anglais.



Arrangements institutionnels

Le Consultant travaillera sous la supervision générale du Directeur Technique de la CBLT, avec l'appui du groupe de travail technique ainsi que des départements technique et administratif de la CBLT. Le groupe de travail technique constitue une structure ad hoc mise en place pour accompagner le Consultant et la CBLT dans l'élaboration de la Politique de Justice transitionnelle du Bassin du Lac Tchad. À ce titre, il jouera un rôle de conseil et veillera à la qualité ainsi qu'à la conformité du document final de Politique. Ce groupe de travail est composé de représentants des quatre États membres, issus de leurs ministères respectifs en charge de la Justice. La CBLT et ses partenaires, notamment l'Union africaine, le PNUD, l'OIM, l'ONUSUD ainsi que des experts indépendants, agiront en tant qu'organe consultatif auprès du groupe de travail technique.

La CBLT facilitera l'accès du Consultant aux parties prenantes pertinentes nécessaires à la bonne exécution de la mission.

En outre, la CBLT assurera le soutien logistique requis pour l'organisation et la tenue de l'ensemble des ateliers et des sessions de validation technique.

Durée de la mission

La durée de la mission est estimée à Trente-cinq (35) jours. Celle-ci comprend l'organisation d'ateliers nationaux d'une durée de quatre (4) jours chacun au Niger, au Nigeria, au Cameroun et au Tchad, ainsi qu'un atelier régional de validation de trois (3) jours, dont le pays hôte reste à déterminer au sein du Bassin du Lac Tchad.

Expérience et qualifications

Le candidat retenu devra être un expert principal en politiques publiques, capable de faire le lien entre les enjeux de justice, de consolidation de la paix, de stabilisation et les réalités politiques propres aux zones de conflit actif et aux régions transfrontalières. Il/elle devra justifier d'une expérience substantielle en matière de justice transitionnelle, d'élaboration de politiques publiques, d'animation d'ateliers, ainsi que de collaboration avec des organisations régionales et/ou des gouvernements.

1. Formation

Le candidat devra être titulaire d'un **diplôme de niveau supérieur en Développement international, Droit, Justice transitionnelle, Etudes sur la paix et les conflits, Relations internationales, Sciences politiques, Politiques publiques ou dans tout autre domaine connexe.**

2. Expérience

a. Expérience en Justice transitionnelle

- Au moins **dix (10) années d'expérience** dans les domaines de la Justice transitionnelle, de la Justice post-conflit ou de la Consolidation de la paix fondée sur les droits humains ;
- Expérience avérée dans l'élaboration ou la mise en œuvre de **Politiques ou Cadres de Justice transitionnelle**, y compris les commissions vérité, les



programmes de soutien en santé mentale et psychosociale (MHPSS), les initiatives de réforme institutionnelle ou les mécanismes de réparation ;

- Expérience en matière de **programmes de redevabilité ou de réconciliation** dans des contextes post-conflit ;
- Solide compréhension des **approches de justice centrées sur les victimes** et des démarches inclusives.

b. Expérience en développement de politiques

- Expérience démontrée dans la **rédaction de politiques publiques, de stratégies ou de cadres** aux niveaux national et/ou régional ;
- Expérience dans la fourniture de **conseils stratégiques et politiques** auprès de gouvernements et/ou d'organisations régionales ;
- Capacité avérée à **traduire des concepts techniques de justice transitionnelle en langage politique accessible et acceptable** ;
- Bonne compréhension des **défis liés à l'harmonisation des politiques entre différents systèmes juridiques**.

c. Expérience régionale et transfrontalière

- Expérience professionnelle en **Afrique de l'Ouest et/ou centrale**, de préférence dans des contextes fragiles ou affectés par des conflits. La connaissance de la région du Bassin du Lac Tchad constitue un atout majeur ;
- Expérience de travail avec ou au sein **d'organisations régionales** ;
- Expérience dans la mise en œuvre ou l'accompagnement **d'initiatives multinationales ou transfrontalières**.

d. Compétences techniques et analytiques

- Excellente capacité à **communiquer efficacement** avec une diversité de parties prenantes ;
- Expérience confirmée dans **l'animation de consultations multiparties prenantes** ;
- Solides compétences en **écoute active, analyse, synthèse et facilitation du consensus**, notamment pour identifier des options politiques réalistes et des compromis ;
- Capacité à **travailler de manière autonome**, avec un haut niveau de responsabilité et de rigueur professionnelle.

3. Compétences linguistiques

- Excellente maîtrise de l'anglais et/ou du français, à l'écrit comme à l'oral ;
- La connaissance pratique de la seconde langue constitue un **atout important**.


4. Compétences informatiques

- Excellente **maîtrise des outils informatiques courants**, notamment la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint).

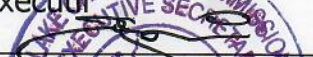


Examen et approbation

Les présents Termes de Référence (TdR) ont été revus par :

- **Nom & prénom** : Hycinth Banseka
- **Fonction** : Directeur technique
- **Date d'approbation** :  09 JUN 2026

Les présents Termes de Référence (TdR) ont été approuvés par :

- **Nom & prénom** : Ambassadeur Ibrahim Babani
- **Fonction** : Secrétaire Exécutif
- **Date d'approbation** :  09 JUN 2026

